

FICHE D'IDENTITE DE LA QUALIFICATION VALIDEE

TITRE DE LA QUALIFICATION : Chargé de maintenance industrielle

OBJECTIF PROFESSIONNEL DE LA QUALIFICATION VALIDÉE

Le chargé de maintenance industrielle doit justifier, outre de compétences techniques, de compétences organisationnelles et relationnelles. Ayant le souci constant d'améliorer les modalités d'intervention, il définit les règles d'action et veille au respect de leur application par le personnel de l'entreprise ou par les sous-traitants. Il a également pour missions d'identifier et d'optimiser les coûts des activités de maintenance.

Dans cette optique, sous l'autorité du responsable maintenance ou du dirigeant de PME, le titulaire de la qualification doit être capable de :

- participer à la définition de la politique de maintenance ;
- mettre en œuvre la politique de maintenance définie par la direction de l'entreprise ;
- répartir, coordonner, suivre les actions de maintenance entre les différents acteurs internes (production et maintenance) et externes (sous-traitants) ;
- analyser les défaillances et les coûts pour réajuster les priorités ou modifier des méthodologies ;
- réaliser l'ordonnancement des travaux de maintenance en intégrant les actions correctives ;
- maîtriser avant intervention les risques liés aux procédés et aux interventions ;
- gérer la disponibilité en hommes et matériels ;
- contractualiser l'intervention de prestataires de services extérieurs ;
- participer à différentes actions de maintenance ;
- réaliser des opérations de diagnostic ;
- choisir des modes d'intervention et des modes opératoires ;
- participer à des interventions complexes nécessitant une expertise technique ;
- assurer une expertise technique ou méthodologique pour les autres fonctions de l'entreprise ;
- participer à la gestion du service de maintenance en terme de budget et de moyens matériels ;
- animer l'équipe d'agents ou de techniciens ;
- participer à la mise en œuvre des actions de qualité, de sécurité et d'environnement.

EPREUVES DE QUALIFICATION

Contrôle final :

Epreuves générales et professionnelles	Durée	Coefficient	Note éliminatoire

- Objectif :

Valider l'acquisition des capacités professionnelles en situation et apprécier les capacités de communication (expression écrite et orale, écoute, reformulation).

- Thème et conditions de choix :

Le thème est constitué par la présentation de la conduite d'un projet en adéquation avec la mission de chargé de maintenance industrielle. Il est fixé en accord avec l'entreprise.

- Durée de la préparation :

Le mémoire est préparé durant trois mois. La transmission du mémoire à la commission d'interrogation ainsi qu'à l'entreprise a lieu 3 semaines avant la soutenance orale devant ladite commission.

- Conditions et durée de l'exposé ou de la soutenance :

Durée de la soutenance : 40 minutes (présentation + réponses aux questions).

- Critères d'appréciation du rapport ou du mémoire et de l'exposé ou de la soutenance :

Critères d'évaluation du dossier écrit :

- pertinence du projet et de son traitement ;
- structuration des arguments et pertinence des solutions proposées ;
- prise en compte des aspects techniques, organisationnels et humains.

Critères d'évaluation de la soutenance orale :

- qualité de l'expression orale ;
- esprit de synthèse et de conceptualisation ;
- pertinence des réponses.

Notation du mémoire : pour chacun des 6 critères ci-dessus :

Très insuffisant	: 0 point
Insuffisant	: 1 point
Satisfaisant	: 2 points
Très satisfaisant	: 3 points

Les notes **0** et **1** sont éliminatoires.

Autres : notation en entreprise

Evaluation en entreprise des aptitudes opérationnelles du candidat à :

1. proposer des améliorations organisationnelles dans l'activité du service maintenance ;
2. assurer une expertise technique ou méthodologique ;
3. coordonner les différentes activités de maintenance ;
4. communiquer et animer une équipe d'agents ou de techniciens ;
5. prendre en compte les aspects sécurité, qualité et environnement.

Notation sur **20** points – Note générale éliminatoire : < **12/20**.

Pour chaque aptitude, toute note < **2** est éliminatoire.

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

Pour être déclaré admis à l'issue des épreuves de qualification, le candidat doit :

- obtenir au moins **4/6** à la soutenance du mémoire, sans note éliminatoire ;
- obtenir au moins **12/20** à la notation en entreprise.

OBSERVATIONS

NOTATION EN ENTREPRISE

CQPM CHARGE DE MAINTENANCE INDUSTRIELLE

NOM DU CANDIDAT : PRENOM :

NOM ET PRENOM DE L'EVALUATEUR : FONCTION :

Objectifs Professionnels de la qualification	1	2	3	4	Commentaires
Etre capable de proposer des améliorations organisationnelles dans l'activité du service maintenance					
Etre capable d'assurer une expertise technique ou méthodologique					
Etre capable de coordonner les différentes activités de maintenance					
Etre capable de communiquer et animer une équipe d'agents ou de techniciens					
Etre capable de prendre en compte les aspects sécurité, qualité, environnement					
TOTAL ³ 12/20					/20
Note/20					
Tout objectif < 2 est éliminatoire					

- 1 : ne maîtrise pas
- 2 : à développer
- 3 : opérationnel
- 4 : expert